

« Par décret du président de la République » La mobilisation des français au Québec en 1914

Carl Pépin

Numéro 117, printemps 2014

1914. Une année mémorable

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/71625ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pépin, C. (2014). « Par décret du président de la République » : la mobilisation des français au Québec en 1914. *Cap-aux-Diamants*, (117), 18–21.

« PAR DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE » LA MOBILISATION DES FRANÇAIS AU QUÉBEC EN 1914

par Carl Pépin

Ce samedi 1^{er} août 1914, une foule de quelques centaines de Montréalais marche d'un esprit léger vers les bureaux du quotidien conservateur *La Patrie*. Elle tient à manifester son soutien à la France et à la Grande-Bretagne, qui s'apprêtent à entrer en guerre contre l'Allemagne, une guerre que l'on dit inévitable et dont la courte durée anticipée ne laisse aucun doute quant à l'issue victorieuse. Arrivés sur place, les manifestants entament *La Marseillaise* et le *God Save the King*, puis hissent des drapeaux. La guerre en Europe est imminente.

Quelques jours plus tard, la nouvelle tombe sur les fils de presse : c'est la guerre! Tandis que d'autres manifestants se rassemblent à Québec comme à Montréal, Joseph Galland, un imprimeur montréalais, exécute une commande particulière pour le compte du consulat général de France, à Montréal. Cette commande consiste en l'impression de 200 exemplaires d'une affiche gouvernementale française. Cette dernière intrigue autant par ses dimensions que par son aspect esthétique et le style sobre et solennel du message.

Premiers concernés par l'affaire, à l'instar de leurs compatriotes en métropole, les Français résidant au Canada lisent sur ces affiches sorties des presses de Galland : « Par décret du président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée... » Les Canadiens français voient également ces affiches devenues *a posteriori* célèbres. Ils constatent parmi eux que : « Tout Français soumis aux obligations militaires



Un exemplaire de la célèbre affiche d'ordre de mobilisation générale des armées publiée par le gouvernement de la République française et datée du 2 août 1914. (*Encyclopédie Larousse* en ligne).

doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du fascicule de mobilisation... »

Ce document requiert que les Français rejoignent immédiatement leur dépôt militaire en métropole, où ils seront par

la suite affectés à un régiment. Du jour au lendemain, ce sont donc quelque 5 000 résidents du Canada qui deviennent des soldats de France. Les Canadiens français de l'époque sont témoins de cette mobilisation des Français qui doivent, à l'instar de millions de leurs concitoyens, partir défendre leur patrie en danger. Que ce soit par des journaux, des associations ou sous l'angle d'initiatives individuelles, nombreux sont les Canadiens français qui souhaitent apporter leur concours moral à cette grande entreprise française de mobilisation.

LE QUÉBEC ET CETTE FRANCE « DÉTESTÉE »

Or, il s'en fallut de peu pour que cet appui moral ne se matérialise jamais, du moins si l'on se fie à l'image qu'avait laissée la France au Québec dans les décennies ayant précédé la guerre de 1914. Lorsque éclate celle-ci, que l'on disait « courte et joyeuse », les soldats allemands s'apprentent à marcher sur la France. Cette dernière mobilise toutes ses ressources et lance un appel à l'aide internationale. La République française se cherche des alliés dans sa lutte pour la défense du droit, de la liberté et de la civilisation.

Misant sur des sympathies naturelles à sa cause, et par une relative parenté culturelle, religieuse et linguistique chez les Canadiens français, la France semble persuadée que le Québec volera à son secours. Cependant, il existe un important fossé que les Canadiens français ne peuvent ignorer. En effet, dans le Québec hautement catholique de 1914, les Canadiens français semblent croire que la France paye, en quelque sorte, le juste prix pour ne pas être restée dans le droit chemin de la religion, notamment depuis que l'État et l'Église, en France, se sont officiellement séparés, en 1905.

Aussi, certains ressentent amèrement l'« abandon » par la France de ses colonies d'Amérique du Nord à la suite de la signature du traité de Paris, en 1763. Cette fracture historique aurait amené les Canadiens français à lutter pour leur survie



Le consul général de France à Montréal, Charles-Eudes Bonin, qui occupe ce poste de 1912 à 1918. C'est à lui qu'incombe, en août 1914, la responsabilité de la mobilisation des quelque 5 000 réservistes français du Canada. (*L'illustration*, 27 février 1897).

sur un continent essentiellement anglo-saxon et protestant. Si bien qu'en 1914, nombre de leurs intellectuels, à commencer par Henri Bourassa, estiment que les Canadiens français forment une société n'étant constitutionnellement redevable ni à la France ni à l'Angleterre. Par ailleurs, la société canadienne-française étant détachée de la société française depuis 150 ans, en 1914, rien ne justifiait, au Québec, que l'on se porte à la rescousse d'un peuple qui, depuis quelques décennies, avait mis ses curés à la porte et qui était imprégné de valeurs révolutionnaires, républicaines et socialistes.

Toutefois, certains au Québec sont d'avis que la France n'a pas cherché la guerre. L'héroïsme de ses soldats sur les champs de bataille de la Marne, la destruction de ses églises et les récits des milliers de réfugiés abandonnés sur les routes, le tout combiné à une impression de renouvellement de la foi catholique en ce pays, ont amené des Canadiens français à changer leur fusil d'épaule.

Plusieurs croient que cette guerre permettra de resserrer les relations entre la France et le Canada. Les enthousiasmes et les espoirs initiaux sont nette-

ment palpables. Les diverses manifestations urbaines constituent à cet égard de notables exemples. Certains journaux dont *La Presse*, qui figurent parmi les médias les plus francophiles de l'époque, invitent les Canadiens français à choisir entre le devoir *légal* d'aider l'Angleterre ou le devoir *de cœur* de porter assistance à la France.

Entre deux discours extrêmes, celui des plus francophiles qui souhaitent que l'on se précipite au secours de l'ancienne mère patrie et celui d'une frange conservatrice et ultramontaine qui se méfie de la France républicaine, se trouve une majorité de Canadiens français qui préfère s'en remettre aux paroles de certaines élites plus modérées. Ces dernières prétextent l'urgence de la situation de guerre en France, où l'on insiste sur le drame vécu par les civils des départements envahis et sur l'ampleur des dévastations et des actes de barbarie perpétrés par l'ennemi. À cet égard, la destruction partielle de la cathédrale de Reims, un lieu emblématique du patrimoine religieux de la chrétienté, en septembre 1914, suscite scandale et émotions au Québec.

1914 : LES DÉFIS DE LA FRANCE AU QUÉBEC

Lorsqu'il rentre de la métropole pour reprendre son poste après des vacances, le consul général de France à Montréal, Charles Bonin, et son personnel administratif font face à trois singuliers défis. D'abord, ils doivent voir à « l'exécution du présent décret », c'est-à-dire superviser la mobilisation des 5 000 réservistes français du Canada, ce qui en soi représente une tâche colossale. Ensuite, ils doivent répondre aux besoins des familles des réservistes, dont nombre d'entre elles se trouvent à perdre leur unique revenu à la suite du départ du chef de la maison. Enfin, le consul doit exécuter les commandes de fournitures militaires passées au Canada par son gouvernement. Dans chacun des cas, des Canadiens français se porteront volontaires, soit pour apaiser le fardeau



Groupe d'officiers du 22^e bataillon (canadien-français) de retour d'une opération contre les positions allemandes et posant avec des trophées de guerre pris à l'ennemi. Feignant la capitulation pour la caméra, se trouve à droite le lieutenant Henri de Saint-Victor, fils d'un consul général de France à Québec qui s'était porté volontaire pour servir dans le Corps expéditionnaire canadien. (Coll. Stéphane Thibault).

née, malgré une certaine opposition du conseil municipal qui critique le principe de la *demi-paie* accordée à leurs familles. Par ailleurs, les journaux de l'époque rapportent fréquemment ces histoires de réservistes français forcés de quitter leurs foyers canadiens. D'une certaine manière, ces histoires ont contribué à renforcer l'esprit patriotique général de la population canadienne-française lors des premières semaines du conflit.

L'AIDE AUX FAMILLES DES RÉSERVISTES

Dans le but de subvenir aux besoins des familles françaises, le gouvernement de la République accorde une allocation quotidienne de 25 cents aux mères de foyer et de 10 cents par enfant. Nette-ment insuffisantes, ces sommes sont augmentées par des campagnes de souscription organisées par diverses associations caritatives et patriotiques pilotées par des notables canadiens-français, entre autres.

Les contributions d'organismes tels le Fonds patriotique canadien, le Comité France-Amérique et l'Aide à la France (la section féminine du Comité France-Amérique) font dire au président de l'une des plus importantes associations de citoyens français au Canada, l'Union nationale française, que les réservistes peuvent partir la conscience tranquille. Les Français restés au Canada et les Canadiens français s'occuperont de leurs familles. L'Église catholique mont-réalaise, dirigée alors par l'archevêque Paul Bruchési, encourage aussi le soutien aux familles françaises. Pour leur part, les personnalités politiques de l'époque, comme le premier ministre du Québec Lomer Gouin et l'ancien premier ministre du Canada Wilfrid Laurier, encouragent publiquement les souscriptions en faveur de la France. On pense aussi au sénateur Raoul Dandurand, au journaliste et écrivain Olivar Asselin, à l'économiste Édouard Montpetit, de même qu'au propriétaire de *La Presse* Tref-flé Berthiaume, pour ne nommer que quelques noms influents des relations

financier et émotionnel des familles, soit pour aider la France dans la réalisation des étapes de la mobilisation de ses ressources au Canada.

LA MOBILISATION DES RÉSERVISTES

Bien que la plupart des réservistes français du Canada possèdent la double citoyenneté, ce qui leur donne théoriquement le droit de s'enrôler volontairement dans le Corps expéditionnaire canadien en formation, ceux en âge de porter les armes sont tenus, par la loi militaire française, sous peine d'être reconnus déserteurs, de répondre à l'ordre de mobilisation générale des armées. Comme en France, la majorité des hommes concernés s'enregistre dès 1914. Le

tiers parmi eux l'ont fait dans les deux semaines qui suivirent l'ouverture des hostilités pour la France, le 3 août. Cela représente un flux d'environ 1 800 hommes qui visitent les bureaux des consulats de Montréal et de Québec. Certains l'ont fait dans un esprit d'enthousiasme, d'autres expriment de la résignation et de l'inquiétude à la pensée qu'ils doivent laisser leurs familles derrière eux. En d'autres circonstances, leurs employeurs canadiens-français se montrent cléments. C'est notamment le cas de plusieurs fonctionnaires municipaux montréalais d'origine française. L'administration du maire Médéric Martin doit libérer ceux touchés par la mobilisation et elle leur promet de récupérer leur poste une fois la guerre termi-

franco-qubécoises de l'époque de la Grande Guerre qui plaident la cause de l'ancienne mère patrie.

APPROVISIONNER LA MÉTROPOLE

Le troisième défi auquel fait face le consul de France à Montréal, Charles Bonin, est celui de l'approvisionnement de la métropole en matières premiè-

res. Dès le début des hostilités, le ministre français de la Guerre lui ordonne de passer des commandes auprès de fournisseurs locaux pour des marchandises prioritaires comme l'avoine, le blé et la farine de *bonne qualité courante pour boulangerie*, tel que spécifié par un inspecteur québécois avant l'exportation. À l'instar des réservistes, les cargaisons sont généralement acheminées par train

de Montréal vers New York, où elles sont embarquées sur des navires français ou britanniques, selon les disponibilités de l'Amirauté anglaise dans le cadre d'accords conclus avec la France.

Les besoins de la France en denrées de toutes sortes sont croissants, si bien que le Canada devient un partenaire commercial à ne pas négliger. Le gouvernement français accorde aussi à ses représentants au Québec des crédits supplémentaires afin que ceux-ci disposent, d'une part, d'une plus grande marge de manœuvre dans leurs négociations avec les fournisseurs et, d'autre part, pour qu'ils puissent mandater des firmes d'inspection de la qualité des cargaisons.

L'invasion du territoire français, le spectacle de la mobilisation des réservistes à Québec et à Montréal, le sort des réfugiés, tous ces événements ont ravivé le « vieux fond français » des Canadiens français. Que l'on aimât ou pas la France, on pouvait croire qu'elle luttait pour sa survie, tant physique qu'intellectuelle, voire « civilisatrice ». À nouveau, les discours étaient favorables à la France, grâce au réveil religieux, qui avait mis pendant un certain temps un baume sur les disputes d'autrefois.

Bref, les Canadiens français de 1914 ne sont pas restés insensibles aux malheurs de la France. Leurs journaux, leurs associations caritatives et leurs élites ont sans aucun doute aidé les autorités françaises du Québec à mieux répondre aux défis de la mobilisation. En cela, l'année 1914 constitue un moment névralgique du renouvellement des relations franco-qubécoises, et ce, 150 ans après la Conquête. ■

Carl Pépin est docteur en histoire.

Pour en savoir plus :

Pour un portrait d'ensemble des relations entre le Québec et la France pendant la Première Guerre mondiale, voir Carl Pépin, *Au non de la patrie : les relations franco-qubécoises pendant la Grande Guerre. (1914-1919)*, Lévis, Fondation littéraire Fleur de Lys, 2013, 434 p.



Parmi les Français du Québec touchés par la mobilisation de 1914 se trouvait le capitaine Raoul Vennat, grand-père du journaliste retraité de *La Presse* et historien Pierre Vennat. Il pose en compagnie de son neveu, l'aspirant Jean Vennat, mort au champ d'honneur. (Coll. Pierre Vennat).